

Sommaire

Introduction générale	7
L'architecture romaine en France	17
L'art roman	23
L'art gothique	43
L'architecture civile médiévale	83
La fortification médiévale	89

L'architecture romaine en France

Dès 121 av. J.-C. Rome occupa le sud de la Gaule pour assurer ses communications terrestres avec sa province d'Espagne. Mais ce sont les campagnes de César (particulièrement la dernière en – 52) qui assurèrent la conquête totale du pays, dont les limites débordaient celles de la France actuelle en Belgique et en Suisse notamment. La Gaule était loin d'être un pays arriéré: ses villes, ses sanctuaires, ses voies de communication, ses activités artisanales lui assuraient une place honorable dans le monde occidental. Mais la civilisation du vainqueur s'imposa et finalement la Gaule n'eut pas à s'en plaindre. L'organisation administrative fut calquée sur celle de l'Italie et le mode de vie des citoyens tendit à ressembler à celui des habitants de Rome. Aussi les types bien établis de monuments publics ou d'habitations privées furent-ils très vite adoptés dans les villes gauloises ou dans les propriétés rurales des plus riches. Quelques inflexions, dans le décor surtout, permettent d'évoquer une architecture « gallo-romaine »; il s'agit en fait de l'extension de l'architecture romaine en Gaule.

1. LES TECHNIQUES

Les Romains utilisent trois groupes de matériaux de construction.

– *Le gros appareil*, de forme quadrangulaire, posé à joints vifs sans mortier. Les blocs sont maintenus par leur propre poids. Il arrive souvent aussi que des crampons de bronze scellés au plomb relient deux blocs voisins par la surface supérieure de l'assise. C'est pour récupérer ces métaux que furent creusés au Moyen Âge les trous qui parsèment souvent les parements des monuments antiques.

– *La brique*, bien cuite et de format souvent assez long. On notera que les points d'appui des arcs (les sommiers) ou des linteaux sont dans ce cas généralement en pierre, pour assurer une meilleure résistance à ces points sensibles de la construction.

– *Le blocage*. C'est un béton dont la partie de pierre est de plus ou moins gros calibre. L'adjonction de brique pilée au sable et à la chaux donne au mortier une couleur rose. Le béton peut être laissé brut de décoffrage (les voûtes notamment). Le plus souvent l'agrégat est coulé entre deux parements de petit appareil qui servent de moule.

Des placages de marbre conféraient fréquemment de l'éclat à l'ossature de maçonnerie réalisée en matériaux modestes. Ces parements ont presque toujours été arrachés pour alimenter les fours à chaux.

On notera enfin, vers les III^e et IV^e siècles, dans les murs de blocage, ou de petit appareil, l'usage d'arases de briques (pour assurer l'horizontalité des assises). Elles forment, de hauteur en hauteur des bandeaux horizontaux très caractéristiques (palais ou thermes de la Trouille à Arles). Nombre d'enceintes de villes, construites à la fin du III^e siècle présentent une telle pratique (Bourges, Senlis, enceinte dite à tort Wisigothe à Carcassonne, etc.).

Les Romains ont poussé à un haut degré d'habileté l'emploi de l'arc et des voûtes: voûtes d'appareil (temple de Diane à Nîmes) ou en blocage (crypto-portiques d'Arles), voûtes en berceau, voûtes d'arêtes ou coupes, ces deux dernières pas avant le premier siècle avant J.-C.

Les monuments

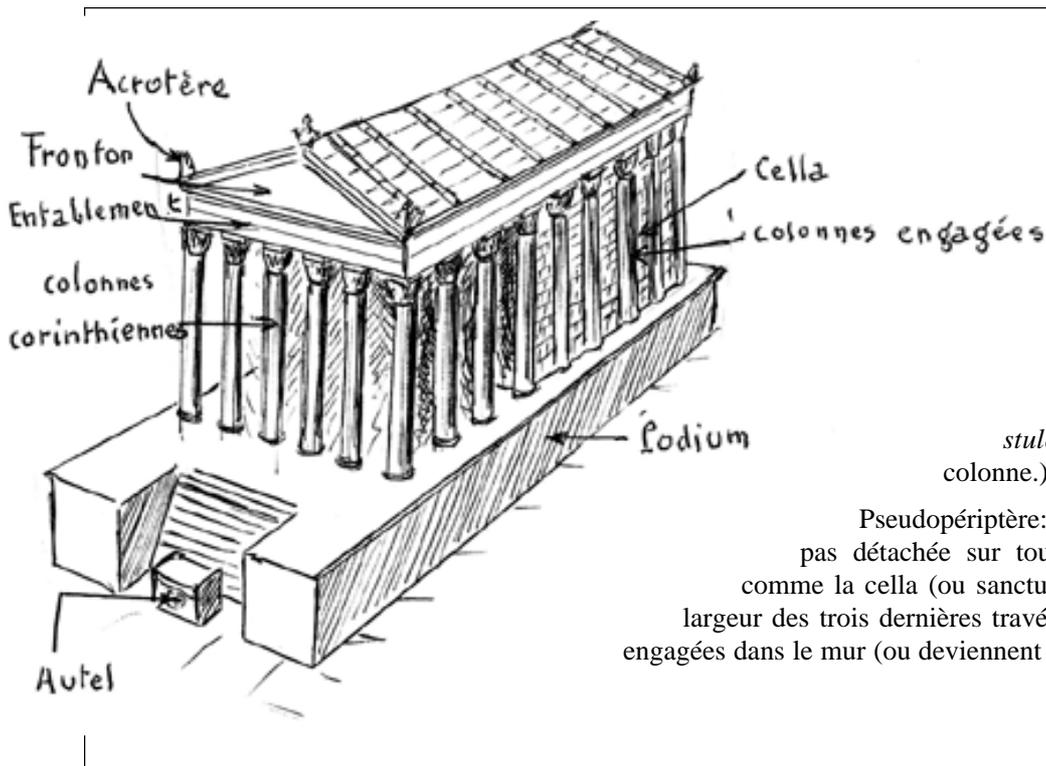
Les transformations de l'architecture romaine étant relativement mineures au cours de l'empire et les types de bâtiments bien établis, nous présenterons successivement l'architecture religieuse, l'architecture « politique » et enfin l'architecture sociale.

L'architecture religieuse

Le temple. Dérivé du temple grec modifié par les Étrusques, il est surélevé par un podium rectangulaire. Orienté, on y accède par un escalier situé sur un des petits côtés. Il est généralement pseudo-périptère, c'est-à-dire que le mur de la cella (le sanctuaire) vient fermer une partie des entrecolonnements. L'ordre corinthien est le plus généralement utilisé.

Exemples: Nîmes; Vienne; Riez.

Cas particulier: le « temple de Diane » à Nîmes (début du II^e siècle): la cella entourée d'un couloir, est voûtée d'appareil et ses parois sont animées par des niches rectangulaires aux frontons alternativement triangulaires et courbes.



Temple romain

Il est hexastyle pseudopériptère.

Hexastyle = 6 colonnes en façade (tétrastyle s'il y en a 4, octostyle pour 8 etc.

stulos en grec signifie colonne.)

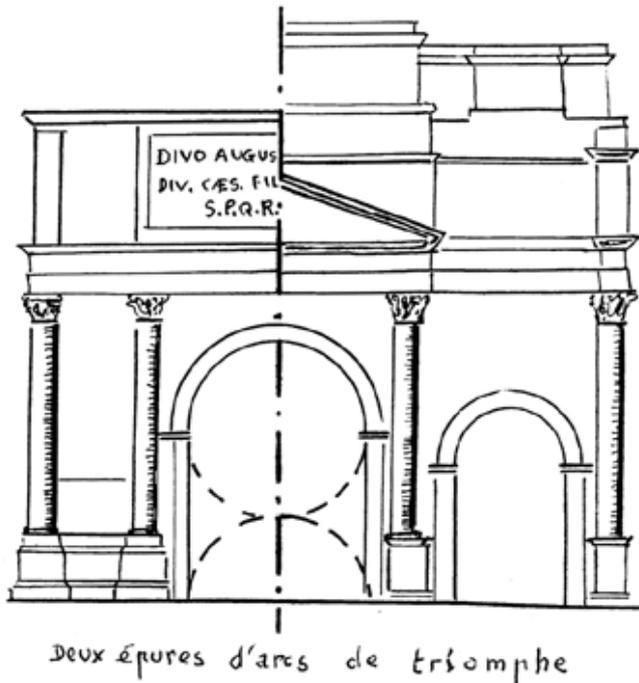
Pseudopériptère: la colonnade n'est pas détachée sur tout le périmètre mais comme la cella (ou sanctuaire) occupe toute la largeur des trois dernières travées, les colonnes sont engagées dans le mur (ou deviennent des pilastres).

L'architecture politique

Arcs de triomphe. Hors de Rome il s'agit plutôt d'arcs municipaux élevés à la gloire d'un fondateur ou d'un souverain dont on attendait en retour une particulière générosité. Une ou trois arches (la rue et les deux trottoirs) l'arc est orné d'un ordre de colonnes engagées ou détachées, et surmonté d'un attique ou figurait une inscription en lettres de bronze. Un char triomphal, des bas-reliefs, les caissons de la voûte en constituaient le décor. Ceux de Provence remontent au règne d'Auguste (- 31 à + 14). L'arc d'Orange présente une particulière animation des volumes.

Exemples: Orange, Saint-Rémy, Carpentras, Reims.

Trophées. La France possède à La Turbie les restes grandioses du Trophée d'Auguste destiné à magnifier la soumission des royaumes alpestres. Sur un socle carré s'élevait un étage cylindrique entouré d'une colonnade annulaire. Un couronnement conique portait une statue. Tout l'intérieur est en blocage.



Élévation d'arcs de triomphe

Moitié gauche. Arc à une seule arche (exemple à Saint-Rémy). La baie cintrée repose sur deux piliers (un seul est représenté) ornés chacun de deux ordres de colonnes corinthiennes. Au-dessus de l'entablement règne l'étage « attique » qui porte l'inscription dédicatoire.

Moitié droite. Arc à trois baies (exemple à Orange, vers 25). Le pilier, élargi, est percé d'une baie cintrée plus étroite et plus basse. Dans l'arc d'Orange un fronton surmonte la baie centrale et l'attique se subdivise en plusieurs socles destinés à recevoir des quadriges ou des statues de bronze. On notera que la hauteur de la baie centrale correspond à une fois et demie la largeur.

L'architecture « sociale »

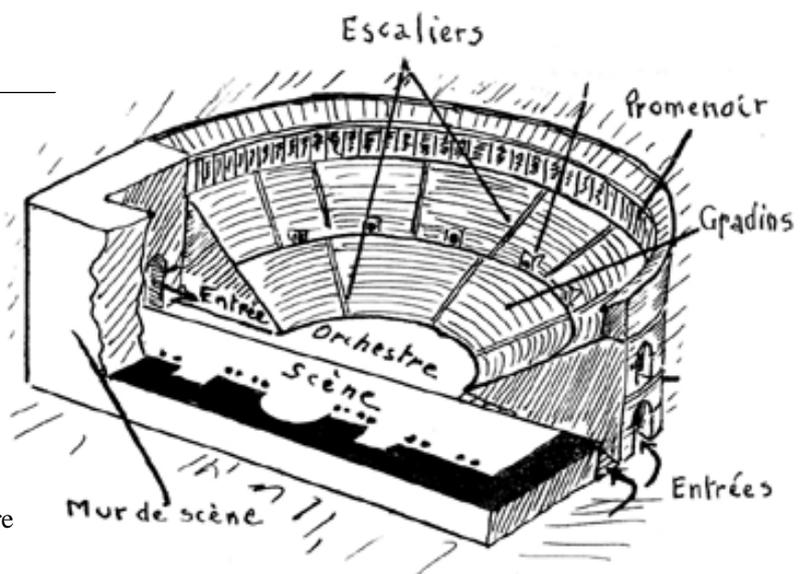
De nombreuses constructions sont destinées au bien-être et aux distractions des populations.

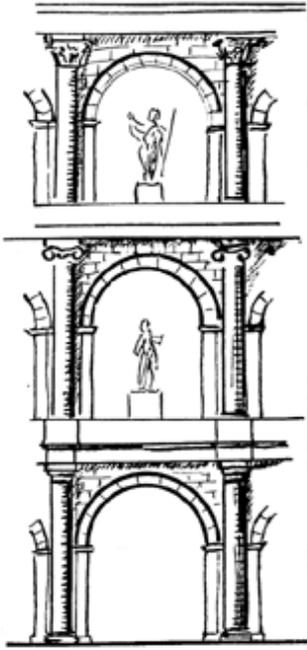
Théâtres. Il s'agit d'établissements conçus pour des spectacles littéraires, voire musicaux (notamment dans de petits théâtres ou odéons), comme à Lyon (dégagé) ou à Vienne (repéré). Sans revenir sur le dispositif bien connu (gradins, orchestre, scène, mur de scène), on notera le raffinement technique notamment pour la circulation des spectateurs (couloirs voûtés sous les gradins) ou l'écoulement des eaux. Le mur de scène joue un rôle acoustique et sert en même temps de décor. La partie tournée vers les spectateurs offrait de multiples avant-corps et retraits, avec des ordres superposés et des jeux de niches (Orange). Ce goût du mouvement relève d'une tendance « baroque » sensible dans l'art romain dès le Haut-Empire.

Théâtre

Il est généralement appuyé à une colline pour éviter d'édifier un réseau de murs et de voûtes. Seules les parties antérieures de l'hémicycle se dégagent de la pente et laissent apparaître leurs étages de baies. On entre de part et d'autre de la scène ou par des arcades à divers niveaux de la colline. Le mur de scène n'est pas représenté et simplement remplacé par sa trace au sol (en noir).

Exemples: Lyon (théâtre et odéon), Vienne (théâtre et odéon), Vaison, Orange, Arles, Autun, etc.





Elevation du Colisée

Superposition des ordres

Mise en œuvre sur trois étages au Colisée (dernier tiers du 1^{er} siècle ap. J.-C.), elle est devenue la règle. De bas en haut se succèdent trois colonnes avec leur entablement :

En bas, l'ordre dorique toscan, le plus simple, le plus robuste.

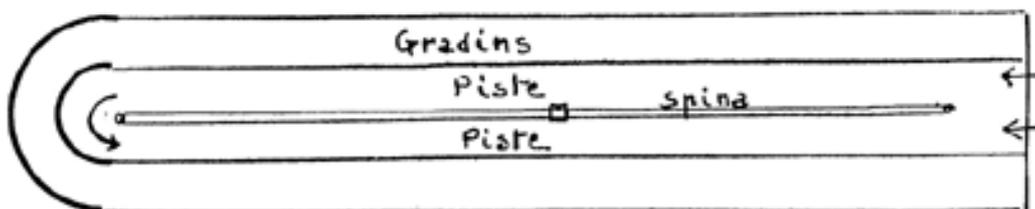
Au milieu, l'ordre ionique, plus raffiné.

En haut, l'ordre corinthien et son opulent décor de feuilles d'acanthé.

Les arcades reposent sur leurs propres piédroits (ou supports) et les colonnes engagées montent un peu plus haut que la clef des arcs pour porter l'entablement de la travée. C'est la disposition classique de l'arcade avec colonnes. L'entablement est l'élément horizontal qui surmonte les colonnes et leurs chapiteaux. Il comporte de bas en haut l'architrave, la frise (souvent décorée) et la corniche (saillante, pour protéger la frise de la pluie).

Amphithéâtres. Les gradins dessinent ici un ovale fermé autour d'une piste sablée (arena = sable). L'impossibilité d'appuyer les gradins sur un relief naturel comme pour les théâtres exige la construction d'une enveloppe aux arcades étagées à laquelle s'appuie un système de murs rayonnants reliés par des voûtes inclinées vers la piste, sur lesquelles sont posés les gradins. Ainsi sont créés des couloirs et escaliers d'accès qui relient les entrées aux vomitoires. Les spectacles offerts étaient des combats sanglants. Exemples: Nîmes, Arles, Fréjus, Lyon (sondages).

Cirques. Ces hippodromes tout en longueur sont évoqués par des mosaïques (musée gallo-romain de Lyon). La « pyramide » de Vienne était un obélisque (tardivement reconstruit) situé sur la « spina » ou mur autour duquel tournaient les chars. Ce cirque mesurait 400 m de long. Comme ses semblables d'autres villes, il n'a pratiquement pas laissé de trace.



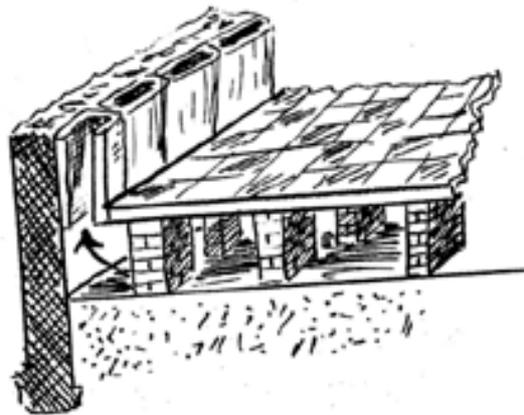
Cirque

C'est une piste entourée de gradins et partagée par la spina. Une entrée plus ou moins monumentale s'oppose à l'autre extrémité arrondie. Les courses de chevaux, montés ou attelés, connaissaient un grand succès: des portraits de cochers, en mosaïque, ornaient des salles des thermes de Caracalla. À Byzance, les tenants des bleus, des verts ou des rouges deviendront de véritables factions politiques.

Thermes et aqueducs. Le bain avec ses divertissements annexes (gymnastique, lecture) constituait un élément essentiel du genre de vie des Romains, qui en introduisirent l'usage dans les provinces (thermes de Lutèce, thermes de la Trouille à Arles, etc.). On a surtout retrouvé en Gaule des thermes privés. L'élément caractéristique est fourni par les pilettes de brique (les *suspensurae*) qui surélevaient le sol des pièces et permettaient la circulation de l'air chaud issu des fours souterrains ou hypocaustes. Des gaines en brique pouvaient prolonger cette circulation le long des murs.

Le besoin d'un volume d'eau considérable (thermes, fontaines publiques) a imposé la recherche de sources parfois lointaines. L'eau était conduite jusqu'aux villes par des aqueducs, canaux rendus étanches par des enduits spéciaux. L'aqueduc suivait le plus possible les courbes de niveau avec le minimum de pente. Parfois il s'enfonçait en tranchée ou même en tunnel. Pour franchir les creux, il pouvait reposer sur un mur plein, ou sur un pont si la dépression l'imposait. Le pont du Gard est le plus célèbre de ces franchissements. Construit vers -21, il fait franchir le Gardon à l'aqueduc long de 50 km qui alimentait Nîmes. Six arches largement ouvertes (pour laisser passer les crues du torrent), sont surmontées d'un second étage identique, mais naturellement plus long (onze arches), puis par trente-cinq petites arches qui portent le canal. Au-dessus de la naissance des arcs se voient les claveaux saillants qui servirent d'appui aux cintres de bois. De même sur le parement, des blocs dépassent qui servirent à l'amarrage des échafaudages.

Près de Vienne, de Lyon, en bien d'autres lieux, subsistent des segments d'aqueducs.



Système de chauffage

L'air chaud arrivant des calorifères souterrains (hypocaustes), circule sous le dallage de sol entre les pilettes de brique (*suspensurae*) qui le supportent. Il monte ensuite dans les gaines de terre cuite juxtaposées placées le long des murs. La surface chauffante considérable compense la température relativement peu élevée de l'air chaud.